

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

**1 Intitulé du module** **Discipline et profession du travail social** **2024-2025**

|  |   |  |  |
|--|---|--|--|
| <b>Code</b><br>T.TS.SO359.F4.F.24  | <b>Type de formation *</b><br><input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS  | <b>Type de module</b><br><input checked="" type="checkbox"/> module principal<br><input type="checkbox"/> module lié au module principal<br><input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire | <b>Organisation temporelle</b><br><input type="checkbox"/> module sur 1 semestre<br><input type="checkbox"/> module sur 2 semestres<br><input type="checkbox"/> semestre de printemps<br><input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne<br><input type="checkbox"/> Autres |
| <b>Niveau</b><br><input checked="" type="checkbox"/> module de base<br><input type="checkbox"/> module d'approfondissement<br><input type="checkbox"/> module avancé<br><input type="checkbox"/> module spécialisé | <b>Caractéristique</b><br><input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO |  |  |

**2 Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langue(s)**  
 français

**6 ECTS**

Volées :  
PT 2024, EE 2023, TP 2023

Semaines 38 à 51  
Jeudi

**3 Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

**1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.**

**5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.**

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Identifier et contextualiser des définitions du travail social
- Identifier les principaux métiers du travail social : leur histoire, leurs champs d'intervention, leurs missions ainsi que leurs associations professionnelles
- Identifier les enjeux de l'institutionnalisation et de la production des savoirs du travail social comme discipline
- Contextualiser historiquement le travail social
- Mobiliser la sociologie des professions pour discuter des enjeux autour de la professionnalisation du travail social
- Comprendre le concept de division sexuée du travail
- Argumenter oralement en public
- Restituer par oral les thèses d'un article scientifique

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Dans le cadre de ce module, nous commencerons par réfléchir sur ce qu'est le travail social : comment et par qui est-il défini aujourd'hui ? Défini aujourd'hui à la fois comme une pratique professionnelle et une discipline, nous aborderons les différents enjeux autour de cette définition du travail social, en insistant sur l'importance de contextualiser et d'explicitier ses finalités et ses missions, ses valeurs et ses principes, en nous référant tant à son histoire qu'à son présent. Nous porterons aussi une attention sur les conditions d'exercice des professionnel·les du travail social et une réflexion sur la constitution de ce dernier comme discipline scientifique. Nous traiterons ainsi des transformations du rôle attribué au travail social, à la lumière de la reconfiguration des contextes sociaux, politiques et économiques et des rapports sociaux. Nous porterons une attention particulière à la place des rapports sociaux de classe et de genre, en nous intéressant plus spécifiquement à la division sexuée du travail qui opère dans et par le travail social (pour les professionnel·les et les publics), ainsi que les enjeux du travail de care pour le travail social. Cette perspective et ces objectifs transversaux seront abordés autour de trois axes :

1. Histoire du travail social : l'analyse sociohistorique doit permettre aux étudiant·es d'appréhender des enjeux autour de la construction et des transformations du travail social. Il s'agira d'insister sur l'importance de contextualiser l'intervention sociale et de mettre en évidence des débats, conflits et consensus qui ont accompagné le processus de professionnalisation du travail social au cours du 20e siècle.
2. Sociologie des professions : le cours vise à présenter aux étudiant·es certaines approches, notions et concepts clés issus de différents courants théoriques de la sociologie des professions. Il reviendra sur les processus de professionnalisation en général et dans le champ du travail social en particulier et mettra l'accent sur certains enjeux actuels de ce domaine d'activité.
3. Théories et discipline du travail social : après avoir situé le travail social plus largement dans l'action sociale et les politiques sociales, le cours reviendra en détail sur la définition internationale du travail social (Association internationale des écoles du travail social et Fédération internationale des travailleurs·ses sociales, 2014). Puis, il sera consacré à montrer comment le travail social se construit aussi en tant que discipline scientifique et plus spécifiquement sur l'institutionnalisation de la discipline Travail social en Suisse..

Outre les cours en plenum, des ateliers en petits groupes d'une vingtaine d'étudiant·es offriront un accompagnement dans la lecture, l'analyse et la restitution de la pensée d'auteurs et autrices d'articles scientifiques. Dans l'objectif d'aborder la présentation des champs professionnels du travail social, les étudiant·es seront amené·es à travailler sur la présentation d'une institution sociale spécifique sur la base d'écrits scientifiques et institutionnels. Ils et elles pourront approfondir leurs connaissances dans un moment de rencontre avec les travailleurs sociaux et travailleuses sociales de ladite institution.

**Formes d'enseignement :**

Cours ex cathedra

Ateliers en groupes d'environ 20 étudiant·es (séminaires de lecture et encadrement des étudiant·es pour la préparation de leur présentation orale de groupe)

Travail personnel et de groupe en autonomie

Une demi-journée de travail en groupe en présence de professionnel·les du TS

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties :

- Présentation orale de groupe autour d'une institution, **le matin du jeudi 19 décembre 2024** (semaine 51).
- Examen écrit individuel sur table, sans documentation, **le jeudi 23 janvier 2025 de 9h à 12h** (semaine 4).

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit un **examen oral** qui aura lieu le **jeudi 5 et le vendredi 6 juin 2025** (semaine 23).
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation****8 Remarques**

Les enseignant·es et les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel et ce, dans le cadre des ateliers thématiques. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. A noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances et rattachés à leurs courants disciplinaire et sous-disciplinaire respectifs. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

## 9 **Bibliographie**

La bibliographie sera mise à disposition sur Moodle.

## 10 **Enseignant·e·s**

Arbel Anouk  
Bertho Béatrice  
Busigny Lopez Mélanie  
Calame Marie  
Ciobanu Oana  
Clerc Karine  
Csupor Isabelle  
Dafflon Guillaume  
De Oliveira Bettencourt Sophie  
Delay Christophe  
Descloux Romain  
Guignard Michèle Laure  
Guillaume-Gentil Emmanuelle  
Jung Aurélie  
Klay Justine  
Kuehni Morgane  
Leresche Frédérique  
Magalhães de Almeida António  
Masciulli Vincent  
Meigniez Maëlle  
Montavon Clémentine  
Nadot Michaël  
Nanchen Chloé  
Papaevangelou Romain  
Pedraza Olivares Séverine  
Pellaton Charlotte  
Proano Veloz Mirian Johanna  
Pulzer Noémie  
Regamey Caroline  
Russi Umberto  
Togni Carola  
Trebert Dominique  
Trimigliozi Fanny  
Vacataire1  
Vacataire2  
Vacataire4

### **Responsable de module \***

TOGNI Carola et CSUPOR Isabelle

### **Descriptif validé le \***

20 juin 2024

### **Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Cadres éthique, déontologique et juridique de l'intervention** **2024-2025**

|  |   |  |  |
|--|---|--|--|
| <b>Code</b><br>T.TS.SO359.F5.F.24  | <b>Type de formation *</b><br><input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS  |  |  |
| <b>Niveau</b><br><input checked="" type="checkbox"/> module de base<br><input type="checkbox"/> module d'approfondissement<br><input type="checkbox"/> module avancé<br><input type="checkbox"/> module spécialisé | <b>Caractéristique</b><br><input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO | <b>Type de module</b><br><input checked="" type="checkbox"/> module principal<br><input type="checkbox"/> module lié au module principal<br><input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire | <b>Organisation temporelle</b><br><input type="checkbox"/> module sur 1 semestre<br><input type="checkbox"/> module sur 2 semestres<br><input type="checkbox"/> semestre de printemps<br><input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne<br><input type="checkbox"/> Autres |

2 **Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
6 ECTS  français

Volées :  
PT 2024, EE 2023, TP 2023

Semaines 38 à 51  
Jeudi et/ou Vendredi

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

**1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.**

**5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.**

6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d':

- Identifier et nommer les valeurs qui fondent l'action de chaque professionnel-le en travail social.
- Expliquer les cadres juridiques de l'intervention en travail social (droit des personnes, droit de la famille et responsabilité pénale)
- Repérer et apprécier les tensions inhérentes à chaque intervention sociale et les questionnements d'ordre éthique (enjeux et dilemmes) en se basant sur les étapes d'un processus de délibération.
- Construire et exercer son positionnement professionnel en articulant éthiques de la responsabilité et de la conviction.
- Façonner son éthique professionnelle (construire son argumentation éthique) en la conjuguant avec les cadres juridique et déontologique de l'intervention en travail social.
- Examiner (décomposer) le processus de construction d'une norme et apprécier la discussion entre éthique, morale et droit.

**5 Contenu et formes d'enseignement \***Contenu

Ce module a pour objectif d'aider les étudiant-es à développer les outils qui leur permettront de répondre à une question: que faut-il faire pour bien faire ? Se poser cette question, impossible à éluder dans le travail social, c'est aussi questionner la visée du travail social et de ce qu'il est utile, bon et juste d'entreprendre.

Pour saisir et prendre en compte la complexité du champ social, les étudiant-es sont invité-es à mailler trois dimensions :

- une dimension juridique : les étudiant-es devront acquérir les notions de base théoriques / générales du droit et cela autour de thématiques bâties sur des situations concrètes. Elles et ils bénéficieront d'une introduction au droit, aux droits humains et au droit des personnes, au droit de la famille, au droit pénal et à la responsabilité pénale.

- une dimension éthique : les étudiant-es seront invité-es à questionner leurs valeurs et celles du travail social ; développer une réflexion personnelle sur le rôle et l'usage de l'éthique dans le travail social (visée éthique) ; discuter des outils tels que la délibération éthique (une méthode leur permettant d'appréhender des situations comportant un dilemme éthique leur sera présentée) et s'initier à l'éthique de la discussion.

- une dimension déontologique : à partir de situations comportant un dilemme éthique, les étudiant-es seront invité-es à questionner le sens de l'éthique professionnelle et penser les notions d'investissement personnel et de sens de l'action dans le travail social, en articulant éthique de la responsabilité et de la conviction, tout en inscrivant et discutant leurs réflexions dans le *Code de déontologie d'AvenirSocial*.

Dans ce module, nous souhaitons que les étudiant-es acquièrent une grammaire et un vocabulaire juridico-éthique qui leur permettra de développer un questionnement critique, personnel et professionnel, dynamique, en contexte, fondé et centré sur des questions d'éthique.

Formes d'enseignement

Le module comprendra des cours théoriques en plenum, du travail en ateliers sous la conduite d'un-e responsable, des articles à lire et du travail encadré.

Les étudiant-es sont invité-es à acquérir activement, par leur travail personnel, une partie des concepts et des outils du module.

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

La validation du module se fera sous la forme d'une évaluation continue composée de :

- un dossier écrit collectif (travail d'approfondissement) sera à déposer sur la plateforme moodle du module et en format papier au plus tard le **vendredi 13 décembre 2024 à 17h00 (semaine 50)**.
- un examen sur table (QCM), en version papier ou informatisée, sera à passer le **vendredi 31 janvier 2025 (semaine 5)**.
- un quizz à réaliser en cours de module.

L'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IA) par les étudiant-e-s dans le cadre du module est autorisée en respectant les règles d'utilisation, de citation et de référencement vues dans le cadre du module F1, Processus de formation et de recherche.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit : un travail écrit individuel à rendre au plus tard le **jeudi 17 avril 2025 (semaine 16)**.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation****8 Remarques**

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 9 Bibliographie

### Bibliographie

AvenirSocial (2010). *Code de déontologie du travail social en Suisse : un argumentaire pour la pratique des professionnel-le-s*. AvenirSocial.

Berthod, M.-A. & Magalhães de Almeida, A. (2011). *Vivre un deuil au travail : la mort dans les relations professionnelles*. Editions de l'EESP.

Berthod, M.-A. & Magalhães de Almeida, A. (2022). La mort, un enjeu de santé publique et de cohésion sociale. *Actualité Sociale*, 7, 12-15.

Bouquet, B. (2017). *Éthique et travail social, une recherche de sens*. (3e éd.). Dunod.

Deonna, J. & Tieffenbach, E. (Dir.). (2018). *Petit traité des valeurs*. Ithaque.

Eribon, D. (2018). *Principes d'une pensée critique*. Fayard.

Foucault, M., Lorenzini, D. & Fruchaud, H.-P. (Dir.). (2015). *Qu'est-ce que la critique ? suivi de La culture de soi*. VRIN.

Fuchs, E. (1996). *Comment faire pour bien faire ? : introduction à l'éthique*. Labor et Fides.

Guillod, O. ; Burgat, S. (2018). *Droit des familles*. Helbing Lichtenhahn.

Jeanrenaud, C., Meigniez, M., Malatesta, D. & Magalhães de Almeida, A. (2019, 26 août). Un collectif 2.0 pour les sans-abris à Lausanne. *Reiso*. <http://www.reiso.org/document/4826>

La Gasnerie, G. (2018). *Penser dans un monde mauvais*. Presses Universitaires de France.

Magalhães de Almeida, A. & Berthod, M.-A. (Dir.). (2020). *L'accompagnement social et la mort*. Éditions HETSL.

Meier, P. & Stettler, M. (2019). *Droit de la filiation*. Schulthess.

Meier, P. (2016). *Droit de la protection de l'adulte*. Schulthess.

Divers autres textes de référence (articles scientifiques, brochures et autres supports) sont distribués et/ou mis à disposition des étudiant-e-s par les enseignant-e-s.

### Titre des recherches

Les titres des recherches seront mis à disposition sur moodle.

## 10 Enseignant-e-s

Brücker Oriana

### Responsable de module \*

DE MEYER Patricia et BRÜCKER Oriana

### Descriptif validé le \*

20 juin 2024

### Descriptif validé par \*

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Engagement personnel et professionnel** **2024-2025**

|  |   |  |  |
|--|---|--|--|
| <b>Code</b><br>T.TS.SO359.F10.F.24   | <b>Type de formation *</b><br><input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS  | <b>Type de module</b><br><input checked="" type="checkbox"/> module principal<br><input type="checkbox"/> module lié au module principal<br><input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire | <b>Organisation temporelle</b><br><input type="checkbox"/> module sur 1 semestre<br><input checked="" type="checkbox"/> module sur 2 semestres<br><input type="checkbox"/> semestre de printemps<br><input type="checkbox"/> semestre d'automne<br><input type="checkbox"/> Autres |
| <b>Niveau</b><br><input checked="" type="checkbox"/> module de base<br><input type="checkbox"/> module d'approfondissement<br><input type="checkbox"/> module avancé<br><input type="checkbox"/> module spécialisé | <b>Caractéristique</b><br><input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO |  |  |

2 **Organisation****Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
 français**6 ECTS**Volées :  
PT 2024, EE 2023, TP 2023Semaines 38 à 21  
Vendredi3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***Compétences :**2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.****3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.**

4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d' :

- Identifier les différentes dimensions de l'intimité en lien avec le travail social.
- Reconnaître et expérimenter les dimensions corporelle, cognitive, émotionnelle et sociale dans la relation à soi et à l'autre en travail social.
- Identifier leurs propres ressources et limites dans ces dimensions.
- Identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

S'engager en travail social, c'est mettre en jeu une part intime de nous-même, c'est aussi rencontrer l'intimité des bénéficiaires, du nourrisson à la personne âgée. Notre culture, nos représentations, notre propre parcours, notre éducation contribuent à forger notre rapport à l'intime. Tout au long de ce module, les étudiant-e-s pourront se familiariser avec les dimensions subtiles et complexes des 6 thématiques suivantes en lien avec le travail social :

- Intimité et travail social
- Corps et travail social
- Emotions-Résonances
- Santé au travail/études
- Rapport à l'argent
- Violences
- Sexualités

Afin de permettre une bonne continuité sur l'ensemble des deux semestres, la structure de chacune des journées du module sera identique :

Le matin :

- pléniums : la journée débutera par des apports théoriques en plénum sur une des thématiques.
- ateliers-débats : nous poursuivrons le travail en ateliers en petits groupes (20 étudiant-e-s) pour pouvoir expérimenter, débattre, prendre ces thématiques à bras le corps et co-construire le savoir sur la base des apports théoriques vus en plénum.

Les après-midis: en groupe de 20 étudiant-e-s

- ateliers d'expression créatrice : avec une équipe d'intervenant-e-s formé-e-s à l'expression artistique.
- ateliers d'expression théâtrale : avec une équipe de comédien-ne-s formé-e-s au théâtre de l'opprimé-e.

Ces ateliers d'expression, stimuleront les 5 sens, en articulant imaginaire, sensorialité, émotions et corporalité. Les étudiant-e-s pourront expérimenter, se rendre réceptifs et réceptives à ces thématiques liées à l'intime, dans l'objectif de devenir conscient-e-s des différentes réalités et de développer des attitudes en adéquation avec les valeurs du travail social. Ces ateliers d'expression nécessiteront la présence engagée (corporelle, émotionnelle et sensorielle) des étudiant-e-s afin de pouvoir ressentir, expérimenter et apprendre tout en créant un sentiment d'appartenance positive à un groupe de futur-e-s travailleur-euse-s sociaux. Tout au long du module, chaque étudiant-e tiendra un journal de bord personnel et confidentiel où il-elle pourra consigner son itinéraire, ses découvertes, ses réflexions.

Aucune compétence artistique ou théâtrale préalable n'est requise. Ce module est avant tout une exploration personnelle et collective qui permettra d'initier et de développer un travail réflexif sur soi, un voyage intérieur, mais également un voyage vers l'autre et les interactions en situation professionnelle.

Ce module étant expérientiel, la présence des étudiant-e-s est requise.

Un travail écrit faisant la synthèse des apprentissages personnels, sur la base du journal de bord, des expériences et de la théorie abordée, sera demandé à l'issue du module.

**Formes d'enseignement :**

- Cours ex cathedra
- Ateliers-débat
- Ateliers d'expression en arts plastiques
- Ateliers d'expression théâtrale
- Tenue d'un journal de bord personnel sur la totalité du module

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties qui s'additionnent :

- Évaluation sommative : participation engagée aux 8 jours du module par l'obtention de points pour chaque atelier. En cas d'absence pour raison de maladie, la présentation d'un certificat médical maintient les points des ateliers manqués.
- Évaluation sommative : travail écrit individuel de 4 pages à remettre pour le **mercredi 14 mai 2025 à 8h00 au plus tard (semaine 20)**.

La note finale est composée du cumul des points de présence engagée et des points obtenus au travail écrit.

Les étudiant-e-s qui n'auraient participé à aucun atelier obtiennent la note F et doivent répéter le module l'année suivante.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F,

- les points de présence accumulés pendant les 8 jours du module restent acquis. L'étudiant-e dépose durant la même année académique un travail écrit de répétition à rendre pour le **vendredi 29 août 2025 à 12h00 (semaine 35)**.
- Les étudiant-e-s qui n'auraient participé à aucun atelier du module doivent répéter le module l'année suivante.

**Usage de l'IA dans le travail écrit :**

Les étudiant-e-s doivent mentionner en note en bas de page toute utilisation d'outils d'IA dans une ou plusieurs parties de leur travail écrit, que ce soit pour:

- de la rédaction
- de la reformulation
- d'explication de concepts
- d'inspiration ou de citation
- de correction d'orthographe
- d'illustration

L'usage de l'IA pour rédiger un document dans son entièreté est interdit.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

**8 Remarques****9 Bibliographie**

Lectures obligatoires :

Cifali, M. (2018). Se saisir de l'étonnement. *S'engager pour accompagner. Valeurs des métiers de la formation* (pp. 241-256). PUF.  
Jung, C. (2002). Travail social et créativité. *Pensée plurielle*, 4, 105-120.  
Lénel, P. (2011). Théâtre de l'opprimé et intervention sociale. Aux sources de l'éducation ? *Agora débats/jeunesses*, 58, 89-104.

La bibliographie dans son entier sera mise à disposition sur Moodle.

**10 Enseignant-e-s**

Arbel Anouk  
Brücker Oriana  
Burgos Audétat Sofia  
Bussy Giliane  
Bussy Séverin  
Csupor Isabelle  
Dafflon Guillaume  
Delay Christophe  
Descloux Romain  
Espinoza Eduardo Steve  
Felix Aline  
Gindroz Venezia Carole  
Guggisberg Catherine  
Guillaume-Gentil Emmanuelle  
Haunreiter Katja  
Jetzer Anne  
Kana Christelle  
Klay Justine  
Labarrière Simon  
Lasserre-Gobin Shashi  
Monin Michelle  
Nadot Michaël  
Papadaniel Yannis  
Pelizzari Alessandro  
Remy Reverdin Isabelle  
Vacataire1  
Vasey Rosalie

**Responsable de module \***

ARBEL Anouk

**Descriptif validé le \***

20 juin 2024

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Intervention et professionnalité** **2024-2025**

|  |   |  |  |
|--|---|--|--|
| <b>Code</b><br>T.TS.SO359.Intv1.F.24   | <b>Type de formation *</b><br><input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS  |  |  |
| <b>Niveau</b><br><input checked="" type="checkbox"/> module de base<br><input type="checkbox"/> module d'approfondissement<br><input type="checkbox"/> module avancé<br><input type="checkbox"/> module spécialisé | <b>Caractéristique</b><br><input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO | <b>Type de module</b><br><input checked="" type="checkbox"/> module principal<br><input type="checkbox"/> module lié au module principal<br><input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire | <b>Organisation temporelle</b><br><input type="checkbox"/> module sur 1 semestre<br><input type="checkbox"/> module sur 2 semestres<br><input type="checkbox"/> semestre de printemps<br><input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne<br><input type="checkbox"/> Autres |

2 **Organisation**

|  |   |
|--|---|
| <b>Crédits ECTS *</b><br><b>3 ECTS</b> | <b>Langues(s)</b><br><input checked="" type="checkbox"/> français |
|--|---|

Volées :  
PT 2023, EE 2023, TP2022

Semaine 34, mardi 20 août  
2024  
Semaine 37, lundi 9 septembre  
2024  
Semaine 2, jeudi 9 ou vendredi  
10 janvier 2025

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

Toutes les compétences peuvent être mobilisées durant ce module, mais il se centre principalement sur deux d'entre elles :

**2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.**

**5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociale pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.**

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capable de/d':

- découvrir et se situer dans l'environnement large (méso et macro) de l'intervention sociale ;
- identifier et contextualiser des institutions professionnelles, faitières, d'usagères et d'usagers des champs d'intervention sociale, éducative et socioculturelle du Canton de Vaud, de Romandie et de Suisse ;
- découvrir, se représenter et comprendre de nouvelles formes d'intervention, de nouvelles problématiques professionnelles ou des dispositifs sociaux innovants ;
- questionner les pratiques professionnelles lors des conférences, débats et ateliers proposés, et les mettre en relation avec son propre parcours de formation et de professionnalisation ;
- poursuivre la documentation de son portfolio et présenter le bilan intermédiaire de celui-ci dans son groupe de référence.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

**Mardi 20 août 2024 matin** (pour tous et toutes les étudiant·es **sauf les EE23**) :

Préparation du DCPT2 (contrat pédagogique tripartite de la première période de formation pratique) à travers la participation à une série d'ateliers.

**Lundi 9 septembre 2024 :**

Journée d'étude sur « *Quelle place le travail social individuel et de groupe ont-ils dans l'intervention, au quotidien, auprès des jeunes, enfants et des familles ?* »

Cette journée d'étude sera organisée conjointement avec le Pôle « Enfance, jeunesse et Familles » à destination des professionnel·les et des étudiant·es. Après un accueil sous forme de café-croissants, la matinée sera consacrée aux questions communautaires, de la santé, migration, protection et participation, soutien à la parentalité et insertion socio-professionnelle sous forme de conférences.

L'après-midi sera consacrée à des ateliers reprenant les thématiques abordées le matin.

**Jeudi 9 ou vendredi 10 janvier 2025 :**

Présentation individuelle du bilan intermédiaire dans les groupes de référence.

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La participation au module Intv1 sera validée au moyen de deux modalités combinées :

- 1) A travers l'inscription et la participation obligatoire aux conférences et ateliers du **lundi 9 septembre 2024 (semaine 37)**;
- 2) Bilan intermédiaire du portfolio à présenter dans les groupes de référence le **jeudi 9 janvier ou le vendredi 10 janvier 2025 (semaine 2)**.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note « non acquis », les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) En cas de non-participation aux journées, rendre un travail écrit sur la base des documents disponibles pour une conférence ou un atelier au responsable du module à remettre **au plus tard le mardi 21 janvier 2025 (semaine 4)** ;
- b) En cas de non-présentation du bilan intermédiaire, représenter le bilan intermédiaire sous forme orale d'entente avec sa ou son référent·e. La présentation orale devra être effectuée **au plus tard le mardi 21 janvier 2025 (semaine 4)**. La date exacte devra être définie lors de la prise de contact avec sa ou son référent·e portfolio.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

## 8 Remarques

Un double échec à ce module n'entraîne pas une exclusion de la filière. Celui-ci devra être répété dans le cadre du délai maximal d'études.

Toute utilisation de l'intelligence artificielle générative, pour des raisons d'honnêteté intellectuelle, devra être mentionnée.

## 9 Bibliographie

Une bibliographie et une sitographie en lien avec les conférences et ateliers seront mises à disposition sur Moodle avant la semaine 37/2024.

## 10 Enseignant·e·s

Berger Jean-Claude  
Berrocal Sabrina  
Conti Alice  
Garcia Stéphanie  
Jaccard Thierry Stéphane  
Krafft Matthieu  
Leuba Marie  
Mayor Stéphan  
Mc Cormick Marie  
Mellina Joël  
Nanchen Chloé  
Narbel Grégoire  
Russi Umberto  
Trebert Dominique

**Responsable de module \***

DESCLOUX Romain

**Descriptif validé le \***

20 juin 2024

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module **Formation pratique 1 En emploi** 2023-2024

|  |  |   |   |
|--|--|---|---|
| <p><b>Code</b><br/>T.TS.SO359.FP1EE.F.23</p> <p><b>Niveau</b><br/> <input checked="" type="checkbox"/> module de base<br/> <input type="checkbox"/> module d'approfondissement<br/> <input type="checkbox"/> module avancé<br/> <input type="checkbox"/> module spécialisé</p> | <p><b>Type de formation *</b><br/> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p> <p><b>Caractéristique</b><br/> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p> | <p><b>Type de module</b><br/> <input checked="" type="checkbox"/> module principal<br/> <input type="checkbox"/> module lié au module principal<br/> <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p> | <p><b>Organisation temporelle</b><br/> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre<br/> <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres<br/> <input type="checkbox"/> semestre de printemps<br/> <input type="checkbox"/> semestre d'automne<br/> <input checked="" type="checkbox"/> Autres</p> |
|--|--|---|---|

### 2 Organisation

|  |  |
|--|--|
| <p><b>Crédits ECTS *</b><br/><br/><b>27 crédits ECTS</b><br/> - la partie formation "<b>terrain</b>" équivaut à <b>24 crédits ECTS</b><br/> - la partie "<b>intégration</b>" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à <b>3 crédits ECTS</b></p> <p>Volée EE2023</p> <p>Semestres 1 à 4<br/> <b>Sem. 1 : Automne 2023</b><br/> <b>Sem. 2 : Printemps 2024</b><br/> <b>Sem. 3 : Automne 2024</b><br/> <b>Sem. 4 : Printemps 2025</b></p> | <p><b>Langues(s)</b><br/> <input checked="" type="checkbox"/> français</p> |
|--|--|

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

- Participer à tous les cours de la partie intégration de la formation pratique (PIFP1) et répondre aux exigences de validation desdits cours.
- Rendre tous les documents demandés dans les délais imposés (écrits, bilans).

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Les 8 compétences du référentiel peuvent être travaillées durant la formation pratique selon ce qui aura été validé dans le contrat pédagogique tripartite.

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Niveau de compétence visé pour la partie "terrain":

- Distinguer les valeurs (personnelles, professionnelles et organisationnelles), restituer les dilemmes éthiques dans une situation de travail donnée.
- Identifier les ressources nécessaires à l'exercice de la profession dans le cadre de la formation pratique et identifier ses besoins en matière de professionnalisation dans le cadre de la formation Bachelor.
- Appréhender les spécificités d'une relation professionnelle dans sa dimension interindividuelle, groupale et communautaire et engager des relations dans une posture en cohérence avec la mission et les pratiques de références de l'institution de formation pratique.
- Participer à des actions en travail social, contribuer à leur analyse et à leur évaluation en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques, des savoirs d'action.
- Interroger le sens de l'action sociale au sein de l'institution de formation pratique et en repérer les enjeux.
- Adopter des postures, attitudes et techniques qui favorisent les échanges et la transmission adéquate des informations aux personnes concernées (bénéficiaires, collègues, etc.) au sein de l'institution ou du service.
- S'insérer adéquatement dans le travail en équipe et collaborer avec ses collègues direct-e-s; identifier l'ensemble des actrices et acteurs au sein du réseau et nommer leurs spécificités dans une intervention sociale donnée.
- Identifier et comprendre les divers déterminants de l'organisation; se situer dans sa fonction, hiérarchiser les tâches d'administration afin de les réaliser.

5 **Contenu et formes d'enseignement \***

En raison d'une contrainte technique, le point n°4 Compétences visées / Objectifs se poursuit ici :

Niveau de compétence visé pour la partie "**intégration**" du module de formation pratique 1 :

- Décrire une situation professionnelle dans sa complexité, en faisant référence aux quatre dimensions de l'activité de Clot (2008) présentées en cours et en respectant la méthodologie de l'analyse de l'activité. (domaines cognitif et affectif).
- Identifier les compétences à l'œuvre dans une action professionnelle donnée, à partir de traces de l'activité, il-elle sera en particulier capable d'identifier ses compétences à l'œuvre lors d'une de ses activités professionnelles. (domaines cognitif et affectif).
- Faire des liens entre une action professionnelle donnée et des références méthodologiques d'intervention en travail social du BATS (domaines cognitif et affectif).
- Faire des liens entre une situation professionnelle donnée et des références théoriques vues en première année du BATS (domaine cognitif).
- Se situer par oral et par écrit dans son processus de professionnalisation en identifiant son style professionnel et en décrivant son rapport au genre professionnel. (domaines cognitif et affectif).
- Lors d'une analyse orale ou écrite d'une de ses actions professionnelles, interroger le sens de cette dernière en se référant aux dimensions de l'agir selon Yves Clot (2008) (domaines cognitif et affectif).

**Contenu pour la partie "terrain" :**

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique qui soutient la transformation des expériences en compétences :

- Intégration et travail dans une institution, expérience et pratique réflexive;
- Élaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
- Accompagnement pédagogique du praticien formateur ou de la praticienne formatrice (PF);
- Élaboration et rédaction d'un rapport écrit;
- Évaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, responsable de suivi de formation (RFP));

Les "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

**Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :**

Suivi par un-e PF (praticien formateur, praticienne formatrice). Suivi par un-e RFP (responsable de suivi de formation pratique).

Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

**Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :**

Analyse et formation à l'analyse de traces de l'activité selon les méthodes de l'analyse de l'activité et de l'analyse du travail.

**Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :**

Travail en atelier. Les étudiant-e-s présenteront une situation de travail à partir de traces de l'activité (transcriptions audio, films ou documents réalisés) et des cadres prescriptifs issus de leurs institutions.

6 **Modalités d'évaluation et de validation \***

La validation des deux parties (terrain et intégration) est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation A à F et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise. (selon l'art. 11 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

**Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social") :**

1. Emploi au minimum à 50% dans une institution de travail social conventionnée.
2. Au minimum 680 heures de présence effective dans l'institution de formation pratique, réparties sur les semestres 1 à 4.
3. **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2 (au plus tard à fin avril 2024).**
4. Rapport écrit de formation pratique validé.
5. Bilan écrit du ou de la PF.
6. Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du-de la PF et du-de la RFP).
7. Attestation de 10 heures de supervision.

**Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :**

1. Présentation d'une situation tirée de la pratique professionnelle.
2. Présence obligatoire et participation active.
3. Travail écrit de validation à remettre pour : **la date sera communiquée ultérieurement**, selon les consignes données au début des cours de la partie "intégration" du module.

Si une interruption de la partie terrain intervient, la validation ou la non-validation de la période FP sera décidée selon la procédure et les règlements en vigueur.

En cas d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

**Modalités de répétition :**

**Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique, en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :**

Nouveau travail écrit de validation à remettre à une date qui sera communiquée ultérieurement, selon les consignes données par le responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 4ème semestre (printemps 2025).

**Partie "terrain", en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :**

Répétition du module Formation pratique 1 sur deux ans, au plus tôt dès le semestre d'automne qui suit.

7 **Modalités de remédiation \***7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

- remédiation possible  
 pas de remédiation

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

#### 8 Remarques

Pour que la FP1 puisse être créditée, le secrétariat de la formation pratique doit être en possession de l'attestation des 10 heures de supervision effectuées.

#### 9 Bibliographie

Davezies, P. (1993). Eléments de psychodynamique du travail. *Education permanente*, (116), 33-46.  
Frund, R. (2008). *L'activité professionnelle: Compétences visibles invisibles*. Haute école de travail social et de la santé.  
Mauduit-Corbon, M. & Martini, F. (1999). *Pédagogie de l'alternance : Analyse de situations de travail et travail formateur*. Hachette éducation.  
Clot, Y. (2008). *Travail et pouvoir d'agir*. Presses universitaires de France.

#### 10 Enseignants

Trebert Dominique

**Nom du responsable de module \***

BERTOCCHI Silvie

**Descriptif validé le \***

22 juin 2023

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

| 1 | Intitulé du module   | Crédits libres   | 2023-2024   |
|---|--|--|---|
|   | <p><b>Code</b><br/>T.TS.SO359.CL.F.23</p> <p><b>Niveau</b><br/> <input type="checkbox"/> module de base<br/> <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement<br/> <input type="checkbox"/> module avancé<br/> <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>  | <p><b>Type de formation *</b><br/> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p> <p><b>Caractéristique</b><br/> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p> | <p><b>Type de module</b><br/> <input checked="" type="checkbox"/> module principal<br/> <input type="checkbox"/> module lié au module principal<br/> <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p> <p><b>Organisation temporelle</b><br/> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre<br/> <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres<br/> <input type="checkbox"/> semestre de printemps<br/> <input type="checkbox"/> semestre d'automne<br/> <input checked="" type="checkbox"/> Autres</p> |
| 2 | <p><b>Organisation</b><br/><b>Crédits ECTS *</b><br/><b>3 ECTS</b><br/>PT 2023, EE 2023 et TP 2023</p>   | <p><b>Langues(s)</b><br/> <input checked="" type="checkbox"/> français</p>   |   |
| 3 | <p><b>Prérequis</b><br/> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s)<br/> <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s)<br/> <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis<br/> <input type="checkbox"/> Autres</p> <p><b>Autres prérequis</b></p>   |  |   |
| 4 | <p><b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b></p> <p><u>Compétences</u></p> <p><b>Les huit compétences du référentiel PEC20 peuvent être mobilisées par des activités que les étudiant-e-s choisissent de suivre pour la validation du module.</b></p> <p><u>Objectifs :</u><br/> - Valoriser la participation des étudiant-e-s à des activités ou des événements en cohérence avec leurs parcours de formation.<br/> - Valoriser les engagements associatifs ou institutionnel en lien avec le travail social et ses différents champs ou l'engagement étudiant.<br/> - Etoffer son parcours de formation avec des expériences extracurriculaires en fonction de ses besoins et intérêts en tant que futur-e professionnel-le du travail social.<br/> - Faire des découvertes dans la sphère du travail social mais hors des modules et contenus d'enseignement proposés dans le cursus ordinaire des études.</p>   |  |   |
| 5 | <p><b>Contenu et formes d'enseignement *</b></p> <p>Peuvent être validées dans le cadre du module, des activités de diverses natures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Engagements associatifs (internes à la HES-SO ou externes), par exemple HETSLibre, Conseil participatif du domaine TS de la HES-SO, commission des études, conseil de Fondation de la HETS, comité d'organisation de la semaine de la durabilité, comité ou engagement en lien avec l'économie sociale et solidaire, etc.</li> <li>- Participation à des événements académiques (congrès, colloques, conférences, universités d'été etc.), par exemple Planète recherche, colloque de la SSTS, conférences d'un des 4 réseaux de compétences de la HETS.</li> <li>- Participation à des formations externes dont le lien avec le travail social et/ou son propre projet professionnel peut être démontré.</li> </ul> <p>Afin de valider le module, l'étudiant-e justifie d'un engagement en temps correspondant à environ 75 heures. Il-elle fournit une preuve de suivi (programme du colloque, attestation de cours suivi à l'extérieur de l'école, liste de membres d'un comité associatif, etc.). Un-e enseignant-e sera responsable du suivi et de la validation de l'activité réalisée. Un canevas d'intention spécifique permet de définir les contours de l'activité projetée : évaluation du nombre d'heures, planification, lien avec le référentiel de compétences, etc. L'activité sera ensuite réalisée et validée selon la modalité convenue avec l'enseignant-e responsable au plus tard au semestre de validation correspondant à la forme d'études.</p> |  |   |

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'aménagement temporel du module Crédits libres est flexible. Les étudiant·e·s peuvent participer à des activités qu'ils ou elles souhaitent valider en tant que crédits libres dès le premier semestre de la formation.

Au plus tard :

- Les étudiant·e·s à **plein temps** doivent valider les 3 ECTS du module CL au plus tard au semestre 5, **soit le 2 décembre 2025**.
- Pour les étudiant·e·s **en emploi**, le module doit être validé au plus tard au semestre 7, **soit le 1er décembre 2026**.
- Pour les étudiant·e·s à **temps partiel**, le module doit être validé au plus tard au semestre 9, **soit le 7 décembre 2027**.

Le module fait l'objet d'une appréciation en termes d'acquis/non acquis.

#### Modalité de répétition :

En cas d'obtention de l'appréciation « non acquis », l'étudiant·e doit réaliser le module Crédits libres selon les indications de l'enseignant·e responsable du suivi au plus tard 3 semaines avant la fin du semestre suivant.

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### Autres modalités de remédiation

#### 8 Remarques

Un double échec au module Crédits libres ne conduit pas à une exclusion de la filière. L'étudiant·e sera tenu·e de valider ce module dans le cadre de son délai maximal d'études.

#### 9 Bibliographie

#### 10 Enseignant·e·s

##### Responsable de module \*

MELLINA Joël

##### Descriptif validé le \*

15 juin 2023  
modifié le 17 décembre 2024

##### Descriptif validé par \*

CSUPOR Isabelle